Zeitschrift: Revue suisse de photographie
Herausgeber: Société des photographes suisses
Band: 16 (1904)

Artikel: L'échange international photographique
Autor: Morgenstern, Ernest
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-524153

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 02.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

L'ECHANGE INTERNATIONAL

photographique

par Ernest MORGENSTERN.

Tandis que beaucoup d'amateurs ne s'occupent de photographie que pour leur plaisir et prennent pendant leurs excursions des vues quelconques ou font le portrait de leurs amis, et que d'autres s'efforcent de faire de la photographie d'art, il y en a un grand nombre qui se servent de la photographie pour leurs études et se créent des collections documentaires à leur usage personnel, dans les sciences naturelles, la médecine, l'astronomie ou l'architecture. Tout amateur qui se crée une telle spécialité s'aperçoit bientôt que s'il est limité à ses propres réserves il ne peut aller bien loin ; le champ de ses études sera toujours restreint aux environs de la ville qu'il habite et aux excursions qu'il fait. Pour compléter sa collection et se procurer tous les documents nécessaires à ses études il lui faudrait élargir son horizon et posséder des relations avec d'autres amateurs cultivant la même spécialité, ce qui n'est pas toujours facile à faire.

Les sociétés photographiques existantes groupent en général les amateurs ou professionnels d'une même ville

ou d'un même district, mais elles ne leur procurent pas de relations avec leurs collègues d'autres contrées et d'autres pays. La première société qui a inscrit dans son programme la création de relations internationales entre les photographes est „ The International Photographic Exchange ", fondée par M. F. J. Clute, à San Francisco. Un amateur d'architecture appartenant à l'I. P. E. peut échanger ses copies avec des collègues s'occupant de la même spécialité et, de cette manière, connaître les efforts de ses concurrents et en même temps enrichir sa collection d'intéressants documents venant de toutes les parties du monde. Les autres genres de photographie auront le même avantage, et un tel échange sera aussi d'un grand profit pour les conférenciers qui accompagnent leurs explications de projections. Une entreprise comme celle de M. Clute de San Francisco sera donc bien accueillie par beaucoup d'amateurs auxquels les groupements locaux ne peuvent pas suffire pour leur but, car la photographie documentaire aura toujours un caractère international. Ce fait avait déjà été reconnu au Congrès photographique de Chicago en 1893, qui fut le point de départ de tous les musées photographiques. On avait donné à la commission internationale constituée dans ce but la mission: „ 1° de pousser à l'établissement de dépôts nationaux pour la réception et la conservation de photographies présentant un intérêt littéraire, artistique, historique ou scientifique, et 2° de pousser à l'établissement d'une agence internationale pour l'échange des reproductions dans les dépôts centraux ".

Le premier vœu du congrès de Chicago a été réalisé par les Archives photographiques et le second par l'„ International photographic Exchange ", qui pourra remplir cette mission jusqu'au moment où les musées de photographies documentaires auront terminé leur organisation et où on aura fondé des institutions similaires dans les autres pays
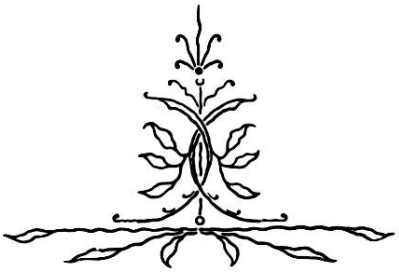
civilisés. Alors on pourra installer un échange international entre toutes ces archives photographiques, qui sera de la plus grande utilité pour les amateurs, les professionnels, les éditeurs d'œuvres scientifiques et artistiques.